



CDOS

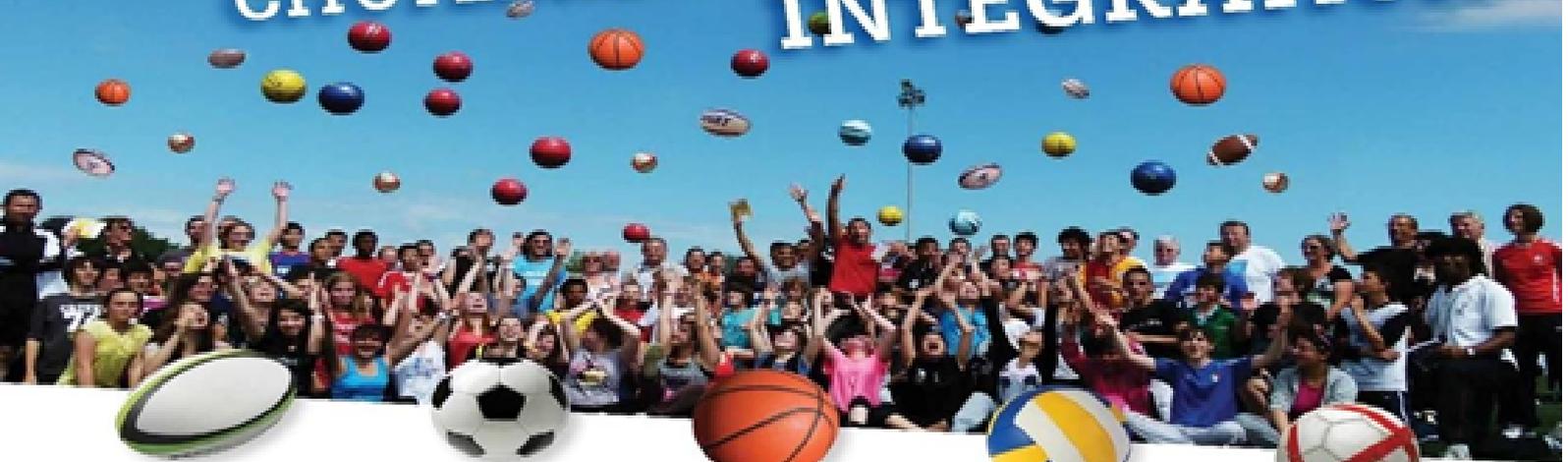
MOSELLE

# GUIDE DU LABEL MOSELLE SPORT CITOYEN



## MOSELLE SPORT CITOYEN

FAIR PLAY ÉDUCATION  
INSERTION SOLIDARITÉ  
CITOYENNETÉ RESPECT  
INTÉGRATION







# EDITO



**CDOS**

**MOSELLE**

**"Moselle Sport Citoyen : un outil éducatif de prévention piloté par les acteurs sportifs majeurs du département."**

Le sport est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, il est porteur de valeurs comme le respect, le partage, la solidarité, l'égalité. Il se définit comme un des outils majeurs d'intégration.

Afin de travailler à la valorisation des valeurs du sport et participer à la lutte contre toutes les discriminations, incivilités et violences , le Comité Olympique et Sportif, le Service départemental Jeunesse, engagement et Sport ( SDJES ex DDCS), le Département de la Moselle et les comités départementaux sur la base du volontariat ont mis en place ce comité de pilotage de l'action Moselle Sport Citoyen qui a pour mission principale la promotion des valeurs du sport et de l'olympisme et la lutte contre les discriminations dans le sport sur notre territoire .

## Nos actions :

- Labellisation des clubs engagés sur cet axe ;
- Colloque (ou conférence annuelle) sur la thématique ;
- Participation via des ateliers citoyens sur les évènements sportifs mosellans notamment à destination des jeunes ;
- Participation à la semaine olympique et paralympique dans les écoles et collèges ;
- Mise en place de la journée olympique en partenariat avec l'USEP et l'UNSS ;
- Mise en place des classes olympiques ;
- Promotion et communication concernant les actions des clubs sur cette thématique

**Dirigeants des clubs mosellans, rejoignez- nous en demandant votre labélisation Moselle Sport Citoyen pour votre structure !**

**Ensemble, promouvons les valeurs du sport en Moselle !**



**CDOS**

**MOSELLE**

**C**ollectif

é**D**ucation

inf**O**rmation

experti**S**e

acco**M**pagnement

**cO**nviction

**S**port

partag**E**

bénévo**L**es

responsabi**L**ité

comp**E**tences



# SOMMAIRE

Le Label **7**

---

Boîte à Outils **16**

---

Règlement du Label "MSC" **17**

---

Informations Pratiques **18**

---

Réceptiendaires du label depuis 2016 **20**

---



L'action Moselle Sport Citoyen, un projet d'envergure qui touche l'ensemble des acteurs de la sphère sportive : dirigeant.e.s, entraîneur.e.s, sportif.ves, parents, enfants, salarié.e.s et bénévoles

Une des forces de cette opération, s'approprier les enjeux de notre société tels que l'éducation à la citoyenneté, l'égalité des femmes et des hommes, l'intégration des personnes en situation de handicap, la prévention de la santé par le sport ou encore le développement durable.



# LE LABEL

## "Moselle Sport Citoyen "

Vous êtes une association sportive ?



Vous oeuvrez pour la promotion des valeurs citoyennes dans la pratique du sport ?

**Universalité**      **Tolérance**      **Passion**  
**Fair-Play**      **Club**      **Education**  
**Ecoute**      **Citoyenneté**  
**Célébration**      **Fraternité**  
**Intégration**  
**Unité**      **Solidarité**      **Egalité**      **Cohésion**  
**Partage**      **Mixité**

**Demandez le label pour  
votre club !**



## Pour qui ?

Le label s'adresse à toutes les associations sportives mosellanes dont la discipline est affiliée au CDOS 57.

## Objectif du label

- Encourager l'ensemble des acteurs du mouvement sportif à se mobiliser autour des valeurs citoyennes et olympiques.
- Valoriser l'implication des clubs labellisés.
- Permettre une meilleure visibilité des engagements du club grâce aux outils de communication attribués.

## Comment obtenir ce label ?

### 1 Dépot de dossier

Déposer votre demande avant le 15 Novembre 2021 en remplissant un formulaire en ligne. Le lien vous sera communiqué par votre Comité Départemental. Le dossier doit rendre compte de vos actions réalisées ou à venir en fonction de 6 axes :

- Engagement citoyen
- Respect et Fair-play
- Egalité Femmes-Hommes
- Intégration, Accession, Accessibilité
- Sport Santé
- Développement Durable

### 2 Etude des dossiers

- Réception du dossier et validation par le président du comité.
- Relance éventuelle des clubs pour précisions.
- Présentation au jury. Les membres décident de l'attribution du label.
- Signature officielle par le comité sportif, le Conseil Départemental de Moselle, le CDOS et la DSDEN 57.
- Envoi d'un courrier au maire de la commune et au président de la communauté de communes pour les informer de la labellisation

### 3 Attribution

L'attribution du label est valable pour deux saisons. Une cérémonie est organisée avec l'ensemble des clubs ayant été labellisés. Chacun recevra une dotation en fonction de l'échelon obtenu.

# Ce guide a pour objectif de vous faire découvrir le label "Moselle Sport Citoyen" et vous accompagner dans vos démarches.

## AXE 1 : ENGAGEMENT CITOYEN

### QUESTIONS

### EXEMPLES

#### 1\_ Inciter à l'engagement :

a) Décrire les actions mises en place concernant l'accès aux responsabilités des jeunes (8 à 25 ans).

- Formation CFGA, jeunes bénévoles, formations jeunes dirigeants (fédération), UNSS (juge-arbitre, jeune coach, jeunes officiels) ;
- Ouverture d'une mission de service civique ;
- Représentativité des jeunes au sein du comité ;
- Mise en place d'une école d'arbitrage avec possibilité de se présenter à l'examen d'arbitre ;
- Création d'un comité directeur "Jeunes".

b) Décrire les actions mises en place concernant l'accès aux responsabilités des adultes.

- Financer des formations externes ;
- Charte jeunes joueurs, joueurs, éducateurs, parents, dirigeants
- Mise en place de journées de formation pour les OTM (officiels table de marque) afin de pouvoir valider le niveau auprès des fédérations ;
- Mobiliser des nouveaux bénévoles sur l'organisation d'une action ponctuelle.

c) Décrire s'il existe un engagement du club ou des licencié.e.s pour défendre une grande cause ou une action à caractère humanitaire ou social (Téléthon, ELA, Femme Moselle Energies, Bougez en Mos'Elle, ...) ou encore, en appui des actions du Comité Départemental ou autre structures.

- Participer à des évènements tels que : la Florangeoise pour le cancer du sein, les brioches de l'amitié pour les publics handicapés, octobre rose, ... ;
- Créer une convention avec des établissements spécialisés tels que des Instituts Médico-Professionnels pour des adolescents et jeunes adultes en situation de handicap ;
- Avoir un partenariat avec la Croix-Rouge pour permettre à ses adhérents d'être formés aux gestes de premiers secours et être sensibilisés au caractère humanitaires ;
- Organiser un évènement en appui de son comité, sa ligue, sa fédération, ou du Conseil Départemental ;
- Accueil d'une journée "Moselle Sport Citoyen".

#### 2\_ Récompenser :

a) Valoriser l'engagement : décrire les actions mises en place afin de récompenser les pratiquant.e.s qui s'engagent dans la vie et le fonctionnement du club.

- Gratuité de la licence pour les jeunes encadrants ;
- Valorisation et récompenses lors de l'assemblée générale ;
- Passeport du jeune bénévole.

b) Valoriser l'engagement : décrire les actions mises en place afin de récompenser les dirigeants, bénévoles et salariés qui s'engagent dans la vie et le fonctionnement du club.

- Carnet du bénévole ;
- Gratuité de la licence ;
- Valorisation et récompense lors de l'Assemblée Générale.

## AXE 2 : RESPECT, FAIR-PLAY

### QUESTIONS

### EXEMPLES

a) Décrire les actions mises en place dans cet axe et qui concernent la lutte et la prévention des incivilités et des violences (physiques et verbales) dans votre club (supporters.trices, dirigeant.e.s, parents, éducateurs.trices, arbitres, ...)

- Sensibilisation dès l'arrivée au club, sur le rôle du sport et le fair-play et discussion avec des arbitres ;
- Promotion des valeurs de respect des règles de jeu, des partenaires, des arbitres et de la vie en collectivité ;
- Mise en place d'un encadrement qualifié et formé ;
- Avoir une commission de discipline ;
- Accueillir un volontaire Service Civique dans une démarche préventive.

b) Décrire les actions mises en place afin de valoriser les beaux gestes (fair-play) et les bonnes pratiques (pas la performance) des pratiquants sur et en dehors du terrain.

- Fête de Noël ;
- Fête de fin d'année ;
- Challenge Fair-Play lors des différents tournois (préciser les critères, la communication, l'organisation ...) ;
- Récompenses lors de l'assemblée générale pour les personnes ayant démontré des valeurs autres que dans la performance sportive.

c) Décrire les actions mises en place afin de valoriser les beaux gestes (fair-play) et les bonnes pratiques des autres acteurs (supporters.trices, dirigeant.e.s, parents, éducateurs.trices, arbitres, ...).

- Mettre en place des sessions de discussion et partage avec les supporters et parents avant, pendant, et après les matchs et création d'une banderole "Fair-Play" pour chaque rencontre ;
- Demander à ses éducateurs de "montrer l'exemple" (calme, respect, ...) ;
- Demande de prix et labels (ex : fair-play d'excellence Lorraine) ;
- Récompenses lors de l'Assemblée Générale.

d) Décrire les actions mises en place pour informer des droits et devoirs des différents acteurs du club (pratiquants, dirigeants, supporters, ...).

- Charte des parents ;
- Charte des supporters ;
- Information sur le règlement intérieur ;
- Distribution de flyers.

e) Participer à une action sur la thématique avec le comité départemental, la ligue, la fédération, l'action "Moselle Sport Citoyen ou autres (à préciser)

- Colloque "Moselle Sport Citoyen"
- Formation radicalisation, ...

## AXE 3 : EGALITE FEMMES / HOMMES

### QUESTIONS

### EXEMPLES

a) Décrire les actions mises en place pour faciliter la mixité et la pratique féminine.

- Faire des entraînements / stages mixtes sinon proposer autant de créneaux d'entraînements pour les femmes que pour les hommes ;
- Avoir des équipes loisirs mixtes ;
- Essayer d'avoir autant d'équipes féminines que d'équipes masculines engagées aux compétitions ;
- Intégrer la féminisation dans le projet du club ;
- Réaliser l'ensemble des actions ci-dessus dès les premières catégories d'âges ;
- Avoir des vestiaires exclusivement pour les femmes ;
- Contribuer à Femmes Moselle Energies.

b) Décrire les actions mises en place pour faciliter l'accès des femmes aux responsabilités dans le club.

- Favoriser la mixité au sein du comité directeur ;
- Imposer la parité dans les statuts ;
- Mixer les équipes d'entraîneurs et les tâches officielles (arbitrage, ...).

c) Décrire les actions mises en place pour lutter contre le sexisme dans le club.

- Rappeler les valeurs et le projet du club ;
- Le comité directeur et d'administration peut décider d'une sanction en cas de sexisme (suspension de matchs, ...).

d) Décrire les actions mises en place pour lutter contre les violences faites aux femmes.

- Participer à des événements exclusivement féminins (ex : la Saharienne Metz, "Pas de Femmes Hors-jeu dans le sport Mosellan") ;
- Être vigilant, prendre en compte les remarques ou accusations et être réactif pour traiter les faits ;
- Afficher ou diffuser des supports relatifs à cette thématique (exposition, Quiz, ...).

e) Avoir un référent sur la thématique femmes / hommes (il peut être le même que le référent MSC).

- Actions de sensibilisation et d'information mises en place avec les structures spécialisées.

## AXE 4 : INTEGRATION, INCLUSION, ACCESSIBILITE

### QUESTIONS

### EXEMPLES

a) Décrire les actions mises en place pour accueillir les publics en difficulté (issus de quartiers sensibles, ruraux, en difficultés sociales ...).

- Proposer des tarifs de cotisation adaptés ;
- Participer aux actions mises en place pour ce publics tel que "Moselle Macadam Jeunesse" ;
- Avoir son équipe professionnelle, marraine d'un établissement spécialisé et proposer des échanges, des démonstrations, ... ;
- Proposer des entraînements dans les villages éloignés.

b) Décrire les actions mises en place pour accueillir des publics en situation de handicap (physique et mental).

- Créer des conventions avec des établissements spécialisés ;
- Proposer des entraînements mixtes personnes valides et en situation de handicap ;
- Proposer des matchs pour ce public ;
- Former ses entraîneurs et bénévoles pour entraîner ce public ;
- Vérifier l'accessibilité de ses locaux ;
- Formation sport et handicap du CDOS 57.

c) Décrire les actions mises en place pour accompagner ou intégrer ces publics aux différents postes du comité directeur ou pour qu'ils s'investissent dans la vie du club.

- Avoir des arbitres en situation de handicap ;
- Proposer ou financer des formations pour intégrer un poste du comité directeur.

d) Décrire les actions mises en place pour lutter contre les discriminations ou violences à caractère sexuelles dans le sport.

- Signature d'une charte sur la thématique ;
- Actions de formation et/ou de sensibilisation avec le comité ou la fédération ;
- Actions de sensibilisation et d'information mises en place avec les structures spécialisées (charte contre l'homophobie ...) ;
- Affiches liées à la thématique.
- Action de formation et/ ou de sensibilisation mise en place par le CDOS 57. (à préciser)

## AXE 5 : SPORT SANTE, BIEN-ÊTRE

### QUESTIONS

### EXEMPLES

a) Décrire les actions mises en place pour aider les licencié.e.s à préserver leur capital santé (nutrition, sommeil, hygiène, ...).

- Avoir un partenariat avec une société qui commercialise des produits de récupération ;
- Douche obligatoire après les entraînements et matchs ;
- Proposer un goûter avec une nutritionniste ;
- Intégrer ces notions au sein du livret d'accueil.

b) Décrire les actions mises en place pour apprendre à bien se préparer (échauffement, préparation physique, conseil, ...) et gérer les accidents, blessures (utilisation d'un défibrillateur, d'une trousse de secours, formation PSC1, ...).

- Proposer un échauffement et des étirements communs encadrés ;
- Demander aux entraîneurs de sensibiliser aux règles de bonnes pratiques des échauffements ;
- Avoir des encadrants diplômés.

c) Décrire les actions mises en place pour sensibiliser à la prévention des pratiques addictives (boisson énergisante, dopage, jeux vidéo, tabac, drogue, ...).

- Proposer des soirées de sensibilisation (ex : faire intervenir la gendarmerie, ...).

d) Le club propose-t-il une offre de pratique adaptée au plus grand nombre (seniors, personnes souffrant de maladies chroniques, ...).

- Créer une section loisir vétérans ;
- Adapter sa discipline et son encadrement (rugby sans plaquage, volley-assis, foot en marchant, ...) ;
- Proposer des animations sportives adaptées en maison de retraite ;
- Moselle Sport Senior.

## AXE 6 : DEVELOPPEMENT DURABLE

### QUESTIONS

### EXEMPLES

a) Actions de la vie quotidienne.

- Intégrer le tri sélectif dans les gymnases et en compétition ;
- Utiliser du papier recyclable ;
- Favoriser les réunions par vidéo conférence ;
- Acheter ou louer une camionnette ou un mini-bus pour favoriser le covoiturage et pour les longs déplacements.

b) Actions liées au domaine du sport mises en place par le club.

- Utiliser l'éclairage en fonction de la luminosité dans les gymnases ;
- Privilégier les entraînements ou les réunions en journée ;
- Organiser le temps des douches ;
- Offrir une gourde aux licenciés (supprimer les bouteilles plastiques non réutilisables) ;
- Récupérer le matériel de compétition pour le réutiliser aux entraînements (ex : volants, balles, ...).

c) Actions de sensibilisation et de formation.

- Proposer des plaquettes de sensibilisation ;
- Demander le label "développement durable, le sport s'engage" du CNOSF ou de la fédération ;
- Proposer des soirées de formation à la thématique.

**AVEZ VOUS OBTENU UN OU PLUSIEUR LABELS DE VOTRE FEDERATION ET / OU AUTRES ORGANISMES, SI OUI LESQUEL ?**

- 
- 
- 
-

**Avez-vous mis en place des actions avec votre club pendant la crise sanitaire afin de garder un lien avec vos licenciés ?**

- Celles-ci doivent sortir du contexte habituel et démontrer une adaptation à la situation afin de proposer une forme de pratique ou d'investissement à vos licenciés et/ou dirigeants.
- Les mesures et protocoles sanitaires ne sont pas des adaptations à la pratique et ne sont donc pas retenus comme tels.

**Ces actions ne sont pas obligatoires pour l'obtention du label. Vous pouvez les décrire dans la demande de labellisation, celles-ci seront valorisées notamment pour remplacer un item dans un axe.**

**Exemples :**

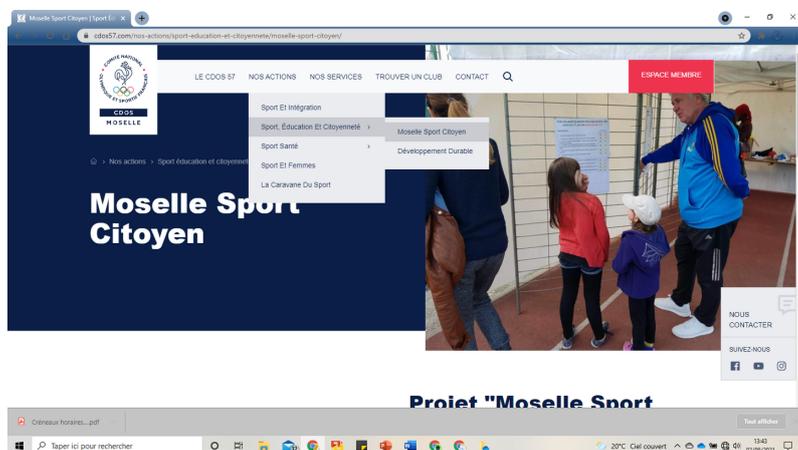
- Concours photos ;
- Clips vidéo avec les licenciés ;
- Concours internes ;
- Séances, cours en visioconférence ;
- Adaptation de la pratique (ex : handball à 5 en extérieur) ;
- Suivis de webinaires pour des formations en ligne ;
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-



## BOITE A OUTILS

Vous pouvez retrouver sur le site internet du CDOS 57, un grand nombre de documents à visionner ou à télécharger afin de vous accompagner dans vos projets :

- Le guide des dispositifs d'accompagnement avec les formations détaillées du Certificat de Formation à la Gestion Associative,
- Les guides relatifs à la réglementation et à la citoyenneté dans le sport,
- Le guide du label "Moselle Sport Citoyen".



Et plus encore !

Des outils pédagogiques sont également à votre disposition au CDOS 57 pour animer vos actions de sensibilisation et de promotion des valeurs du sport :

- Expositions
- Jeux Citoyens
- Quiz
- Outils de communication : Banderole et kakemono "Moselle Sport Citoyen"



# **REGLEMENT DU LABEL "MOSELLE SPORT CITOYEN"**

Il est proposé à tous les clubs de Moselle et à toutes les disciplines sportives volontaires de s'inscrire dans une démarche de valorisation de leur engagement au-delà de la pratique sportive.

A travers ce label, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle, les Comités Départementaux, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental Mosellan souhaitent encourager et valoriser les clubs s'engageant dans une démarche en faveur d'actions à vocation sociale, éducative, citoyenne, de mixité sociale et de développement durable.

## **Axes retenus pour l'obtention de ce label :**

- L'engagement citoyen
- Le respect et le fair-play
- L'égalité Femmes-Hommes
- L'intégration, l'insertion, l'accessibilité
- Le sport santé, bien-être
- Le développement durable

- Le label "Moselle Sport Citoyen" est obtenu pour **2 ans**.
- Un club labellisé lors d'une précédente campagne peut candidater à nouveau.

1. Le Comité Départemental de la discipline concernée valide la candidature
2. Le comité de pilotage MSC attribue les différents labels.

Le club candidat au label doit établir une déclaration via le formulaire en ligne qui lui sera envoyé et qui est disponible sur le site internet du CDOS 57 ([www.cdos57.com](http://www.cdos57.com))

**RETOUR DU FORMULAIRE  
AVANT LE 15 NOVEMBRE 2021**



## **OBTENTION DU LABEL**

Les récipiendaires des labels seront contactés par le CDOS et les comités Départementaux sportifs.

### **Ils obtiendront :**

- Un courrier officiel co-signé par le président du Comité Départemental, la Présidente du CDOS 57, du Directeur Académique, de la DSDEN et le Président du Conseil Départemental 57.
- Ce courrier sera également envoyé au Maire de la Commune concernée et au Président de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'agglomérations.

### **Récompenses selon le label obtenu :**

- Tout club labellisé bronze, argent ou or obtiendra une bache de 2,5m x 1,5m "Mon club labellisé Moselle Sport Citoyen" avec un visuel MSC, le niveau du label obtenu et un support supplémentaire : soit une oriflamme, soit un kakemono, soit un roll-up.
- Pour le label argent : Un bon d'achat de 200€ (sauf pour les clubs ayant déjà obtenu le label argent ou or lors d'une précédente campagne).
- Pour le label or un bon d'achat de 400€ (sauf pour les clubs ayant déjà obtenu le label "or" lors d'une précédente campagne)
- Un trophée est créé pour récompenser les clubs qui obtiendrait le label "or" en 2022 et qui aurait déjà obtenu ce label lors d'une précédente campagne.

### **Déclinaison des labels et critères pour l'obtention :**

- Label bronze : les clubs devront présenter au moins une action répertoriée dans chacun des items des 6 axes (les actions innovantes mises en place lors de la COVID peuvent remplacer un item manquant dans un axe).
- Label argent : en plus des exigences du label bronze si le Comité Départemental porte une action sur un des 6 axes, le club doit être obligatoirement impliqué sur cette action aux côtés de son CD.
- Label or : répondre aux exigences des deux premiers labels, et dans l'axe "engagement citoyen", il faut obligatoirement une action sur l'engagement des jeunes et avoir un référent "Moselle Sport Citoyen" sur cette thématique au sein du club.

### **Engagement de la structure labellisée**

#### **Toute structure labellisée s'engage à :**

- Agir toujours dans une démarche favorisant la citoyenneté et le respect du "vivre ensemble".
- Maintenir la qualité des prestations au niveau déclaré dans son dossier initial.
- Que les affirmations portées sur le formulaire de candidature et les documents annexés soient rigoureusement exacts.

## ECHEANCIER

**Étape 1 :** Mi-October, envoi du document de labellisation aux clubs. (Conseille et aide à la rédaction possible auprès de votre CD ou du SDJES 57 : Bertrand FRANCOIS, 06.34.55.44.79 ; bertrand.francois@ac-nancy-metz.fr)

**Étape 2 :** Avant le 15 Décembre, retour des dossiers (questionnaire en ligne).

**Étape 3 :** Jusqu'à mi- Février, 1ère étude des dossiers de candidature par le COPIL MSC.

**Étape 4 :** Jusqu'à Fin Mars, le Comité Dép. de la discipline accompagne ses clubs : ajout, relance, précisions, ... (Conseille et aide à la rédaction possible auprès du SDJES 57 : Bertrand FRANCOIS, 06.34.55.44.79 ; bertrand.francois@ac-nancy-metz.fr)

**Étape 5 :** , Fin Mars le COPIL "Moselle Sport Citoyen" se réunira pour l'attribution des labels.

**Étape 6 :** Mi- Avril, courrier officiel d'attribution aux clubs et municipalités et cérémonie de remise des labels (courant avril).

## POURQUOI OBTENIR LE LABEL MSC ?

**COMMUNICATION :** Le Label Moselle Sport Citoyen est un axe de communication et de promotion : C'est un label reconnu au niveau du territoire mosellan.

**VISIBILITE :** Valorisation de l'image du club.

**EXEMPLARITE :** Preuve de l'exemplarité du club. Validation externe et reconnaissance.

**PARTAGE :** Partage de bonnes pratiques, échanges avec les autres clubs et disciplines.

**ENGAGEMENT :** Affirmation forte de l'engagement du club sur ces axes pour une pérennisation des bonnes pratiques.

### 2016-2018

#### **BASKETBALL :**

ES Hagondange Basket  
Sarrebourog NBC

#### **VOLLEYBALL :**

Volley Club Hettange Grande Soetrich  
ASVBL La Horgne  
ES Hagondange Volley

#### **RUGBY :**

Rugby Club Naborien

#### **HANBALL :**

Château Salins Handball Club  
Merly Handball  
Metz Handball  
Sports et Loisirs du Pays Sierckois  
Fensch Vallée Handball  
Es Hagondange Handball  
Handball Club Stiring  
Handball Club Hettange Grande  
Thionville Moselle Handball  
Woippy Handball  
Bouzonville Handball  
AS Porcellette Handball  
Arc Mosellan Handball  
Olympic Rodemack Handball  
US Forbach Handball

#### **FOOTBALL :**

USAG Uckange  
Sporting Club Marly  
AS Morhange Football  
Sarreguemines FC  
Sportive Lorquinoise  
CS Stiring Wendel  
RS Magny  
ES Faulquemont Créhange

### 2018-2021

#### **BASKETBALL :**

Thionville Basket club  
US Basket Uckange  
ES Hagondange Basket

#### **VOLLEYBALL :**

Volley Club Sarrebourog  
ES Hagondange Volley

#### **HANBALL :**

Hombourog Handball Club  
Handball Club Château Salins  
US Forbach Handball  
Arc Mosellan Handball  
Handball Club Stiring Wendel  
Olympic Rodemack Handball  
Handball Club Hettange  
Bouzonville Handball  
AS 2 Vallées Koenigsmacker Handball  
Fensch Vallée Handball  
Thionville Moselle Handball  
ES Hagondange Handball  
AS Kanfen Handball

#### **FOOTBALL :**

CS Stiring Wendel  
FC Tremery

#### **VOILE :**

Société Nautique de Basse Moselle

#### **TENNIS DE TABLE :**

Tennis de Table Maizière-Lès-Metz

# CONTACT REFERENTS

## LABEL



**LEWANDOWSKI Xavier**

**Chef de projet au CDOS 57**

[xavierlewandowski@franceolympique.com](mailto:xavierlewandowski@franceolympique.com)

06.59.43.34.74

**GRANDCHAMP Bryan**

**Agent de développement au CDOS 57**

[bryangrandchamp@franceolympique.com](mailto:bryangrandchamp@franceolympique.com)

06.75.68.80.02

**CDOS**

**MOSELLE**



**CDOS**

**MOSELLE**

**Comité Départemental Olympique et Sportif de  
Moselle**

Citée des sports ACADEMOS

**2, Rue de la Plénière**

57420 VERNY

[moselle@franceolympique.fr](mailto:moselle@franceolympique.fr)

